

# Les francophones de Flandre interpellent le fédéral

Un arbitre qui donne une carte jaune à un joueur car il s'est exprimé en français, des accès aux équipements communaux refusés aux associations, la distribution d'un hebdomadaire francophone perturbée... Devant la liste toujours plus longue des tracasseries éprouvées par les francophones de Flandre, les associations font part de leur sentiment d'abandon... et réagissent. Six d'entre elles se rendront vendredi au « Service public fédéral Affaires étrangères » pour protester contre le refus de la Belgique de souscrire à la convention-cadre pour la protection des minorités nationales.

Pourquoi agir maintenant ? La Belgique s'apprête à passer son « Examen périodique universel » (EPU), en janvier 2016, devant les Nations unies, et doit transmettre, avant cela, un rapport à ce sujet aux autorités onusiennes. Et à ce stade, dans le projet de texte élaboré au sein du gouvernement, pas un mot sur le sort des minorités en Belgique, a fortiori sur celui des francophones en Flandre.

Pendant ce temps, les circulaires sur l'emploi des langues en matière administrative, recalées par le Conseil d'Etat, continuent de produire leurs effets. « *Tous ces problèmes et tracasseries participent d'une pression à l'assimilation exercée sur les francophones de Flandre, en périphérie comme plus profondément au nord,* analyse Edgar Fonck, coordinateur des associations. *Il y a une forme de harcèlement pérennel.* » ■

## Tracasseries, protection des minorités : les francophones de Flandre oubliés

COMMUNAUTAIRE Circulaires Peeters, refus de soutenir des associations culturelles...

► Plus de 300.000 francophones vivent en Flandre. Qui refuse toujours de voir la Belgique signer la convention-cadre pour la protection des minorités.

► Une réunion a lieu vendredi à cet égard, aux Affaires étrangères.

► Et les « tracasseries » continuent au nord...

Ils se sentent « abandonnés ». Peut-être parce qu'ils le sont. Les francophones de Flandre ne forment pas un

bloc, une communauté homogène qui aurait un sentiment unique mais, enfin, ils sont plus de 300.000 à vivre au nord de la frontière linguistique et beaucoup parmi eux se plaignent régulièrement des tracasseries dont ils sont l'objet, tout au moins des difficultés rencontrées auprès des autorités flamandes, communales et régionales.

Une litanie. On avait oublié. BHV est scindé, la sixième réforme de l'Etat est votée, et mis à part les habitants des six communes à facilités de la périphérie bruxelloise, le cordon électo-

ral est rompu désormais avec les francophones de Bruxelles et de

Wallonie, autant dire le cordon ombilical.

L'abandon, donc. Exemple : qui se soucie encore de la non-signature par la Belgique de la convention-

cadre pour la protection des minorités nationales ? Elle revient pourtant dans l'« actu ».

Vendredi, six associations – coalisées, c'est nouveau – représentant les francophones de Flandre (Citoyens de Zaventem, Action fouronnaise, Association francophone de Leeuw-Saint-Pierre, Association de promotion des droits humains et des minorités, Association culturelle de Dilbeek, Association pour la promotion de la francophonie en Flandre) se rendront au « Service public fédéral Affaires étrangères » pour protester contre le refus obstiné – avec la N-VA au pouvoir, on imagine que c'est encore plus compliqué qu'avant... – du gouvernement Michel de souscrire au texte élaboré à l'échelle du Conseil de l'Europe.

L'« actu », disions-nous : la Belgique s'apprête à passer son « Examen périodique universel » (EPU), en janvier 2016, devant les Nations unies, et doit transmettre, avant cela, un rapport à ce sujet aux autorités onusiennes.

Et alors ? Alors, à ce stade, dans le projet de texte élaboré au sein du gouvernement, dont nous avons pris connaissance, il

n'y a pas un mot sur le sort des minorités en Belgique, a fortiori sur celui des francophones en Flandre.

Rien, c'est peu. Surtout quand les circulaires Peeters et consorts sur l'emploi des langues en matière administrative (obligeant les francophones à en faire la demande s'ils souhaitent recevoir leurs documents dans leur langue), recalées par le Conseil d'Etat, conti-

nent de produire leurs effets, malgré des promesses d'apaisement de la part du gouvernement flamand. Peu aussi quand la Flandre refuse toujours de nommer Damien Thiéry (ex-FDF devenu MR) au poste de bourgmestre de Linkebeek.

Peu encore quand les associations culturelles francophones, qui ne peuvent obtenir l'aide de la Fédération Wallonie-Bruxelles (ou Communauté française), car cela leur est interdit, éprouvent souvent les pires difficultés à obtenir celle des autorités flamandes pour telle ou telle manifestation.

Ne parlons pas des actions d'éclat des extrémistes du Taal Aktie Komitee, ou encore des difficultés rencontrées, début juin, lors de la distribution l'hebdomadaire *Le Vif*, trop francophone, à Zaventem...

Coordonnateur des associations francophones (lui-même à la tête de l'Association pour la promotion de la francophonie en Flandre) attendues vendredi aux Affaires étrangères, Edgar Fonck résume : « *Nous n'avons pas de liste exhaustive des problèmes et tracasseries, souvent les gens ne se manifestent pas, pour ne pas avoir d'ennuis, ils ont peur en fait, à tort ou à raison, mais tout cela participe d'une pression à l'assimilation exercée sur les francophones de Flandre, en périphérie comme plus profondément au nord. Il y a une forme de harcèlement perpétuel. Je ne suis pas un excité linguistique, pas du tout, et je ne dis pas que c'est l'enfer pour les francophones, j'ai le sens de la mesure, mais je constate que la politique d'assimilation domine au fond, c'est cela qui importe, et je vois que les autorités politiques francophones assistent à tout cela, et c'est tout...* » ■

DAVID COPPI

## TÉMOIGNAGE

### « A Tervueren, nous avons les pires difficultés ! »

Elle est la cheville ouvrière de « Vie et culture », association francophone à Tervueren.

Valentine Micha, longtemps conseillère communale

« Union des francophones », puis présidente du CPAS – « *Je sais ce dont je parle, je connais bien ma commune* » –, témoigne.

Eloquent.

#### Vous rencontrez des difficultés ?

Et comment ! Nous n'avons pas de subsides de la Communauté flamande – nous avons

dû créer notre propre bulletin d'information, le « *Trait d'union* », et notre site web ([infotervuren.be](http://infotervuren.be)).

Les associations n'ont pas le droit de publier leur programme dans les organes communaux, pas davantage sur le site internet de la commune.

Impossible aussi, pour elles, de louer une salle communale ou des terrains de sport communaux pour quelque manifestation publique. Les portes s'ouvrent uniquement pour des activités à caractère privé.

Même chose pour les associations de jeunesse francophones, je pense aux scouts par exemple, qui n'ont pas de locaux sur le territoire com-

munal, et doivent s'installer à la limite de Tervueren...

Vous noircissez.

Pas du tout. C'est notre lot quotidien à Tervueren, commune où les francophones et les étrangers, provenant notamment de différents pays européens, représentent environ 60 % de la population.

Mais rien n'y fait, ici, les commerçants ont peur d'afficher des publicités en français, et j'en passe.

A la commune, tout est en flamand. Au CPAS, pas moyen d'obtenir une aide si on s'obstine à s'exprimer en français. En justice, la langue flamande s'impose à tous. Je m'arrête là. La liste est trop longue. C'est déplorable. ■

D. CI

## ILLUSTRATION

### Tracasseries, demandez la liste

Un arbitre qui donne une carte jaune à un joueur car il s'est exprimé en français (à Dilbeek l'an dernier) ; un lion de carton, les pattes coulées dans le béton (message : Linkebeek est ancré en

Flandre et va le rester) déposée par le Taal Aktie Komitee devant le domicile de Damien Thiéry, bourgmestre (MR) non nommé ; une campagne de prévention contre le cancer du côlon tout en néerlandais dans les communes à facilités ; la distribution de l'hebdomadaire *Le Vif* empêchée à Sterrebeek, sur la commune de Zaventem...

Ces épisodes composent une chaîne de blocages et tracasseries, auxquels il faut ajouter quelques « fondamentaux » : les circulaires Peeters continuent de produire leurs effets, les autorités flamandes refusent de financer une série d'associations francophones... Tout va bien.

D.CI